

Une gouvernance européenne depuis le traité de Maastricht

Partie	Arguments	Exemples	Notions / mots-clefs
Une gouvernance complexe et évolutive	Le traité de Maastricht : entre institutions étatiques et structure fédérale	- 1992 : traité de Maastricht qui instaure l'UE en remplacement de la CEE (impulsion par le président de la commission européenne de 1985 à 1995 : Jacques Delors). Il repose sur 3 piliers : <ul style="list-style-type: none"> • Mise en place d'une politique étrangère commune (PESC) visant à permettre à l'UE de s'imposer sur la scène géopolitique internationale + Mise en place d'un embryon d'armée commune (Eurocorps) • Renforcement de la politique économique commune : lancement d'une monnaie unique, l'euro. • Mise en place d'une coopération policière et judiciaire - L'idéal serait d'être en mesure de reproduire l'organigramme du fonctionnement de l'UE après le traité de Maastricht dans votre copie.	
	Vers un désir d'élargissement et d'approfondissement de la gouvernance européenne	- 1993 : sommet de Copenhague où l'UE affirme sa volonté d'élargissement à l'Est et définit avec précision les critères d'adhésion (démocratie, droits de l'homme, économie de marché et acceptation des acquis communautaires précédents). <ul style="list-style-type: none"> • 1995 : entrée de l'Autriche, de la Suède et de la Finlande. • 2004 : entrée de 10 nouveaux Etats : Pologne, Hongrie, Slovaquie, République Tchèque, Slovénie, Lettonie, Lituanie, Malte et Chypre. • 1995 : espace Schengen • 2007 : Roumanie et Bulgarie • 2013 : Croatie => Soit 28 membres en 2015 Mais ces adhésions modifient l'équilibre géopolitique et économique de l'UE (ex pays-communistes et pays nécessitant un nouveau partage des aides économiques au développement). D'où la pause actuellement observée dans la politique d'élargissement malgré des demandes en attente (Turquie, Ancienne République Yougoslave de Macédoine, Monténégro, Serbie, Albanie). <p style="text-align: center;">Approfondissements</p> - 1998 : création de la Banque centrale européenne (BCE) - 2002 : mise en circulation de l'euro	
	La pistes de réforme de la gouvernance européenne	- 1997 : traité d'Amsterdam - 2000 : traité de Nice => extension du vote à majorité qualifiée afin d'éviter les blocages liés à l'absence de consensus entre les membres de plus en plus nombreux de l'UE Chaque État possède désormais un nombre de voix proportionnel à sa population. Pour être adoptée, une décision doit atteindre 55% des pays membres et 65% de la population de l'UE. - 2007 : traité de Lisbonne qui dote le Conseil européen d'un président (Herman Van Rompuy) - L'idéal serait d'être en mesure de reproduire l'organigramme du fonctionnement de l'UE après le traité de Lisbonne dans votre copie.	
<u>Transition :</u>			
Les limites de la gouvernance européenne	Des élargissements et approfondissements qui complexifient la gouvernance européenne	- 1992 : dès le traité de Maastricht <ul style="list-style-type: none"> • il faut revoter deux fois avant d'obtenir l'adhésion du Danemark • le RU et le Danemark refusent l'euro. • Le RU et l'Irlande refusent l'espace Schengen - 1997 : traité d'Amsterdam qui autorise une « intégration différenciée » => mise en œuvre d'une Europe à plusieurs vitesses. - 2009 : crise de l'euro => crise de la dette qui débute en Grèce et s'étend à l'Irlande, Espagne et Portugal. D'où la nécessité en 2012 d'un traité sur la « stabilité, la coordination et la gouvernance » => approfondissement vers un fédéralisme budgétaire où la Commission européenne a désormais le pouvoir de contrôler les politiques budgétaires des États membres (quoique le RU et la République Tchèque ne l'ont pas adopté).	
	Un déficit démocratique	- 1992 : le traité de Maastricht est adopté de justesse alors qu'il vise justement à instaurer, entre autres, une citoyenneté européenne - 2005 : rejet du projet de Constitution européenne rejeté par référendum en France et aux Pays-Bas => rejet d'un approfondissement vers davantage de fédéralisme. => Dossier sur l'euro-scepticisme dans votre manuel pp. 360-361 Montée des partis politiques populistes - 2014 : taux d'abstention de 57% pour les élections européennes... et victoire d'un parti eurosceptique et souverainiste en France (FN).	
	Des dissensions entre États qui expliquent les faibles capacités de la diplomatie et des forces militaires de l'UE	- 1987 : dépôt d'un dossier de candidature par la Turquie, accepté par Bruxelles en 1999... mais finalement toujours repoussé en raison d'une forte opposition de plusieurs pays membres. - Difficultés des États membres à adopter une position commune pendant les guerres en ex-Yougoslavie (1991-1995) et au Kosovo (1997-1999). - 1998 : utilisation pour la première fois de l'Eurocorps pourtant mise en place par le traité de Maastricht en 1992 => mais sous le commandement de l'OTAN dans la guerre en Bosnie-Herzégovine. - Nouvelles dissensions en 2003 dans le cadre de la guerre en Irak => soutien en ordre dispersé à la puissance américaine.	